

SLIME

Une solution pour agir contre
la précarité énergétique



De l'inconfort,
trop froid l'hiver,
trop chaud l'été?



Des factures
d'eau, d'énergie
élevées?



Des difficultés pour
payer votre eau,
votre énergie?

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT



Vous éprouvez une sensation de froid, d'inconfort dans votre logement ?

Vous rencontrez des difficultés pour régler vos factures d'eau ou d'énergie ?

Le Département de la Drôme peut vous accompagner.

LES SERVICES GRATUITS DU SERVICE LOCAL D'INTERVENTION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (SLIME):



VISITE D'UN CONSEILLER EN MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Pour faire le diagnostic de votre logement, analyser vos factures, vos habitudes et rechercher des solutions avec vous.



SI BESOIN, UN ACCOMPAGNEMENT RÉGULIER APRÈS LA PREMIÈRE VISITE

Pour vous aider à suivre votre consommation et mettre en œuvre les solutions.



BILAN UN AN APRÈS

Votre conseiller vous recontacte pour évaluer les économies réalisées et compléter ses recommandations.

Y AI-JE DROIT ?

Sont éligibles au SLIME, les locataires et les propriétaires, pour leur résidence principale, en fonction de :

- leurs revenus (ils ne doivent pas dépasser un certain plafond),
- le nombre de personnes vivant dans le logement.

OÙ M'ADRESSER POUR VÉRIFIER MON ÉLIGIBILITÉ?

Dans les centres médico-sociaux ou auprès des acteurs du SLIME, en fonction de votre lieu de résidence :



SOLIHA

LIDAIRES POUR L'HABI

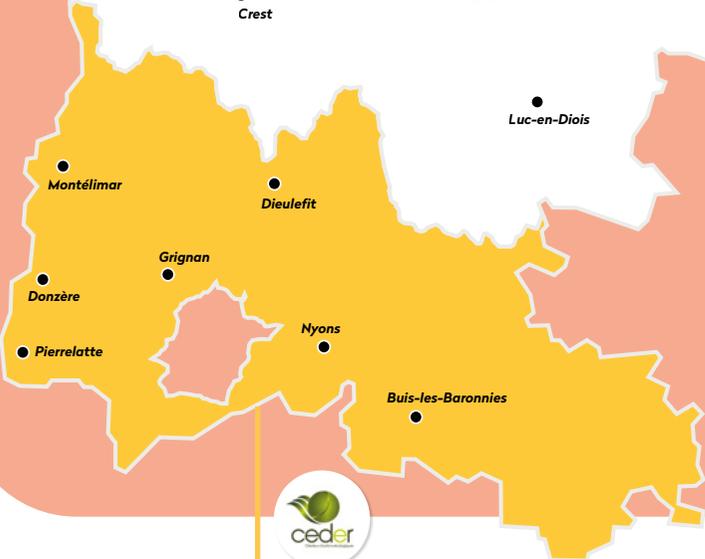
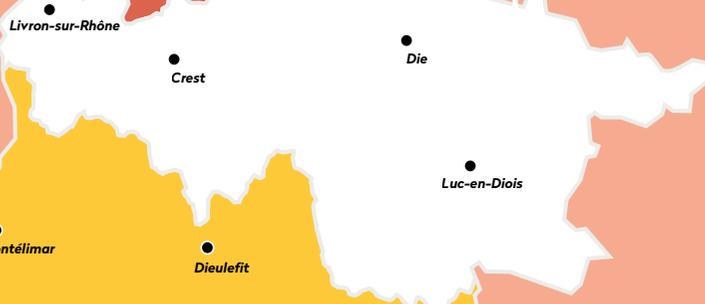
Drôme

Tél. 08 00 30 09 15

Mail : soliha-SLIME@dromenet.org



Mail : energie.precarite@ccps.fr



Tél. 04 75 26 22 53

Mail : ecodiag@ceder-provence.org

